

Membres de la Croix-Rouge Valais

- Section Oberwallis
- Section Valais central
- Section de Martigny
- Section de Monthey – St-Maurice

Comité

Président M. Jean-Pierre Reist, section du Valais Central

Membres : Mme Christine Baumann, section d'Oberwallis
M. Jean-Daniel Barman, section de Martigny
M. Jérôme Buttet, section de Monthey-St-Maurice
M. Jean Actis, délégué service des réfugiés
M. Guy Gollut, section de Monthey - St-Maurice

M. Jean-Joseph Amacker, délégué du service des cours est malheureusement décédé en avril 2008. Nous avons ainsi perdu un membre du comité très dévoué et sur lequel nous pouvions compter.

Direction

Mme Marylène Moix

Délégués à la CNAC

| | | |
|-----|-------------------|------------------------|
| M. | Jean-Pierre Reist | Section Valais Central |
| Mme | Christine Baumann | Section Oberwallis |
| Mme | Marylène Moix | Directrice de l'AC |

Délégués suppléants à la CNAC

| | | |
|------|--------------------|-------------------------------|
| Mmes | Christiane Parvex | Section de Monthey-St-Maurice |
| | Beatrice Furrer | Section Oberwallis |
| M. | Jean-Daniel Barman | Section de Martigny |

1. Introduction

Depuis quelques années la Croix-Rouge Valais s'est développée. Ainsi de nouveaux services ont été mis en place : le service de garde d'enfants à domicile, le service d'aide aux proches et la Croix-Rouge Jeunesse. Les services existants se sont aussi agrandis : nous suivons de plus en plus de réfugiés et le service des cours s'est professionnalisé. Le nombre de collaborateurs a donc crû régulièrement et les locaux de Sion sont devenus trop exigus. Nous avons donc décidé de chercher des bureaux plus adaptés. En fin d'année, après des mois de « suivi de chantier », nous avons eu la chance de prendre possession de locaux neufs.

Le développement de ces nouvelles activités ne se fait pas sans accroître les charges financières de notre association. Nous nous efforçons donc de trouver des moyens financiers auprès des donateurs privés ou auprès des autorités communales et cantonales.

Un autre « ouvrage » qui a été mis sur le métier au cours de cette année 2008 est la préparation de la fusion des sections. L'organisation actuelle composée de 4 sections indépendantes gérées par des comités autonomes ne correspond plus à la réalité du terrain. En effet, il n'y a que dans la section Oberwallis où les activités sont régulières et menées par des professionnelles. Un court aperçu de celles-ci se trouve ci-dessous. Après la fusion, un centre régional sera mis en place à Brig pour maintenir les activités actuelles ou en créer de nouvelles. De plus, il s'agit là d'une exigence de la Croix-Rouge Suisse dont nous sommes membre.

Le maintien des aides nous tient très à cœur. Il suppose toutefois l'engagement de moyens importants, et nous sommes reconnaissants à tous ceux qui, particuliers ou institutions, nous apportent un nécessaire concours financier.

Cela ne serait pas possible non plus sans l'engagement des membres du comité, de nos bénévoles et de tous les collaborateurs de la Croix-Rouge Valais.

2. Service des réfugiés

La Croix-Rouge Valais reçoit le mandat de l'aide aux réfugiés de l'Etat du Valais pour ceux ayant reçu l'asile, au bénéfice d'un permis B (moins de 5 ans de séjour en Suisse) et de la Commune de Sion en ce qui concerne les réfugiés détenteurs d'un permis C ou de personnes ayant reçu un permis B humanitaire (personnes ayant séjourné de nombreuses années en Suisse en tant que requérants d'asile et n'ayant pas obtenu l'asile).

Dès janvier 2008, le système de financement a changé pour les réfugiés permis B. Nous percevons un forfait global pour couvrir tous les frais tels qu'entretien des personnes, le logement, les frais médicaux et les frais de fonctionnement du service. Nous avons droit à un autre forfait, qui concerne l'intégration, avec lequel nous finançons les cours de langue et le service Promotion en particulier.

1.1. Service social des réfugiés

Statistiques

| Nombre de dossiers | 2008 | 2007 | Ecart |
|----------------------------|------|------|-------|
| Mandant Etat | 115 | 79 | +36 |
| Mandant Commune | 99 | 98 | +1 |
| Total | 214 | 177 | +37 |
| Avec assistance financière | 147 | 125 | +22 |
| Nouvelles décisions | 60 | 28 | +32 |

Les personnes ayant reçu l'asile en 2007 sont originaires des pays suivants : Erythrée en grande majorité (42 dossiers), Turquie, Sri Lanka, Irak, Ouganda, Syrie et Chine.

Activités

Notre service a comme objectif d'accompagner les réfugiés vers l'autonomie, vers l'intégration sociale et professionnelle.

Nos principales activités sont :

- **Aides financières**
- **Aides à la recherche d'un emploi**
- **Orientation vers des cours de langue**
- **Aides à la recherche d'un appartement.**
- **Aides en cas de problèmes personnels.**
- **Aides administratives**

A l'image de 2007, notre activité a été marquée par l'arrivée d'un grand nombre de personnes originaires d'Erythrée. La plupart sont des hommes célibataires. Ces changements influencent notre suivi social et ont également des conséquences sur nos finances. En effet, comme nous recevons des forfaits par personne et par jour et que les frais de logement et d'entretien d'une personne vivant seul sont plus élevés proportionnellement que ceux d'une famille, ceux-ci couvrent à peine les frais.

Une autre grande difficulté à laquelle nous sommes confrontés est la recherche de logements pour les personnes qui viennent d'obtenir l'asile. De moins en moins d'appartements sont disponibles. Les régies immobilières et les propriétaires, ayant le choix des locataires, ne sont pas toujours favorables à nous louer leur bien immobilier.

Personnel

Notre service des réfugiés peut compter sur 4 assistantes sociales travaillant à temps partiel :

Mme Marylène Moix, responsable

Mme Elisabeth Praz

Mme Anne-Françoise Venetz-Eggs,

Mlle Sarah Moulin, en formation en emploi.

La partie administrative est assurée par :

M. Emmanuel Ançay, comptable

Mlle Victorine Gothuey, secrétaire

Mme Anne Tavernier, secrétaire.

Nous pouvons aussi compter sur l'appui de M. Jean Actis, délégué du comité de l'AC pour le service des réfugiés.

1.2. Service « Promotion »

Le service Promotion est un service d'intégration professionnelle pour les réfugiés. Le conseiller en charge du service est M. Samuel Jacquemoud. Ce service financé par l'OSAR jusqu'en avril 2008 peut perdurer grâce au forfait intégration versé par l'ODM.

Monsieur Jacquemoud a accompagné, en 2008, **82 personnes** avec des permis B et F qualité de réfugié (77) ainsi que B Humanitaire et C (5), dans leurs recherches d'emplois.

Sept modules permettent de définir un projet professionnel personnel, clair et réalisable.

Le premier est une présentation des activités du service. Le deuxième est axé sur les intérêts professionnels. Le troisième traite des compétences. Le quatrième sert à établir la liste de l'ensemble des personnes formant le réseau de connaissances. Le cinquième module est consacré à l'élaboration d'un dossier de présentation (CV, lettres, certificats, etc....) et à l'élaboration d'un plan d'action (formation, stages, etc....). Le sixième module est prévu pour des jeux de rôle. Le dernier consiste à faire le bilan.

Suite à ces modules, lorsque les personnes sont prêtes à travailler, des stages pratiques d'une durée de 3 à 6 mois sont organisés. Ainsi en 2008, 32 personnes ont eu la possibilité d'avoir un premier contact avec le monde du travail en Suisse grâce à cette mesure largement utilisée par M. Jacquemoud. Les stages permettent aux employeurs de tester les compétences des personnes, aux employés de valoriser leurs connaissances, de reprendre confiance en eux, de tisser un nouveau réseau de contacts professionnels et d'acquérir les compléments nécessaires à l'insertion professionnelle. 15 personnes ont décroché un poste de travail fixe après avoir suivi un stage pratique de plusieurs mois. Les secteurs dans lesquels des postes de travail sont trouvés sont très divers : peinture, serrurerie, sanitaire, électricité, home de personnes âgées, restauration, coiffure, cordonnerie...

Les stages pratiques, même mesure que celle prévue par le canton du Valais pour les personnes au bénéfice de l'aide sociale, sont organisés par le service **Promotion**. Pour les personnes dont l'aptitude au placement n'est pas certaine, une évaluation, en réseau, est organisée en collaboration avec les ORP. Pour ces usagers, différentes mesures peuvent être activées telles que celles organisées par l'OSEO, le centre de formation du Botza ou IPT.

Le service Promotion peut compter sur une excellente collaboration avec le Centre du Botza, l'OSEO, la commune de Sion, Textura, la Corem, et diverses entreprises. Il rencontre néanmoins beaucoup de réticences avec certaines entreprises de la place, celles-ci n'étant pas disposées à accueillir une personne étrangère.

La connaissance du français est très importante dans le processus d'intégration et pour la recherche d'un emploi. Chaque personne est orientée vers une solution sur mesure (des cours intensifs dans des écoles reconnues, cours sur une année, cours intégrés aux stages, cours privés...)

Le service Promotion s'est également occupé de quelques jeunes qui, pour la plupart, n'ont effectué que quelques années d'école en Suisse. Ils ont d'énormes difficultés à entrer dans le monde du travail, notamment en raison de leur nationalité. En outre, comme leurs connaissances scolaires n'atteignent pas le niveau requis pour envisager l'obtention d'un CFC, ils sont orientés vers une formation AFP (attestation fédérale de formation.)

Chaque jour, nous constatons que le travail est un facteur important d'intégration. Les personnes suivies par le service Promotion font preuve d'un réel désir de travailler. Elles sont souvent en Suisse depuis plusieurs années et espèrent y faire leur vie. Les succès rencontrés grâce au suivi du service Promotion sont vraiment gratifiants.

Pour mener à bien notre mission au service des réfugiés, l'engagement de chaque collaboratrice et collaborateur a été indispensable. Que chacune et chacun trouve ici l'expression de notre profonde gratitude.

2. Service des cours

L'année 2008 a été marquée par le changement de responsable des cours à la mi-septembre. Mme Rosy Blanc, professeure HES, a remplacé Mme Nadia Ebenegger.

L'autre fait marquant de cette année est le renouvellement de la certification Eduqua.

L'année 2008 a observé une baisse de fréquentation des cours et ce pour plusieurs raisons :

- Diminution des participants dans les formations d'auxiliaire de santé annulant ainsi une volée sur l'année (6 cours au lieu de 7/an).
- Les nouveaux cours rencontrent des difficultés et n'ont pas eu le succès souhaité (cours sur les seniors et français/santé)
- D'autres cours sont également en difficulté, l'offre des milieux professionnels faisant double emploi.

Les objectifs 2008 étaient les suivants :

- la promotion des cours proposés par la Croix Rouge Valais
- le renouvellement de la certification Eduqua.

L'objectif 1 est partiellement atteint.

En effet, la promotion des cours, c'est-à-dire «opération d'incitation à la vente d'un produit», soutiendrait l'idée de développer les cours et d'en faire une publicité élargie afin de toucher davantage le public.

Le marketing doit être amélioré et accessible à toute la population.

L'objectif 2 est atteint par le renouvellement de la certification Eduqua. Le travail de qualité de Mme Ebenegger n'a pu que favoriser cette nouvelle certification.

L'équipe de formatrices :

Le départ de la responsable des cours en septembre 2008 a légèrement déstabilisé l'équipe de formatrices. Il s'avère qu'à chaque nouvelle responsable de cours, un certain nombre de formatrices démissionne.

Les formatrices en poste se sont bien adaptées et ont très largement soutenu la nouvelle responsable ainsi que les adaptations qu'elle a mises en place.

Formation pédagogique des formatrices :

En 2008, 1 formatrice a suivi une formation pédagogique à l'IFFP de Lausanne. L'objectif en 2009 est de renforcer cette formation auprès des formatrices non formées.

Le nombre total de formatrices, en décembre 2008, est de 16 formatrices et de 6 vacataires.

La disponibilité des enseignantes, leur implication, leur motivation et leurs compétences professionnelles renforcent la qualité du travail effectué tout au long de l'année 2008.

Formation continue des formatrices

Les formations continues suivies par les formatrices témoignent de leur motivation à approfondir et actualiser leurs connaissances.

En 2008, 80.5 jours de formations continues ont été octroyées aux formatrices. Une formatrice a validé la formation de stomathérapeute.

La diversité des formations diplômantes, certifiantes et continues, accentue la complémentarité entre les formatrices et reste une ressource essentielle à notre offre de cours.

La partie administrative du service est assurée par Victorine Gothuey, en charge du cours d'auxiliaire de santé en particulier et par Anne Tavernier, pour les autres cours. M. Emmanuel Ançay gère les finances.

Collaborations externes et partenariats

La collaboration externe continue à se développer sur les mêmes bases que l'année précédente.

Les cours Luana favorisent le partenariat avec les intervenants du centre interculturel de Sierre, le SIPE, le centre d'accueil et de formation pour les requérants d'asile du Botza, la maison du monde de Monthey.

La collaboration avec l'association de la maison du Monde est toujours d'aussi bonne qualité. Les activités sont multiples : La responsable du service des cours est membre du comité de la Maison du Monde. Les formatrices participent à des activités organisées par la Maison du Monde. Le service des cours bénéficie des locaux proposés par la Maison du Monde.

Le partenariat avec le SNAC se renforce via l'organisation et la structure du cours d'auxiliaire de santé CRS. Ces journées de travail permettent d'avoir une vue d'ensemble des nouveaux projets romands, garantissent

un échange d'expériences et favorisent la collaboration avec les autres associations romandes.

La brochure du cours d'auxiliaire de santé CRS est en cours de modification et sera effective en juin 2009.

Offres de formations

Voici le tableau comparatif des offres des cours de la Croix-Rouge Valais entre 2007 et 2008.

Afin de répondre aux besoins de la population, l'offre de formation a été réajustée en 2008.

| Cours proposés | Nombre de cours organisés | | Nombre de personnes formées | |
|--|---------------------------|-----------|-----------------------------|------------|
| | 2007 | 2008 | 2007 | 2008 |
| Auxiliaire de santé | 7 | 6 | 119 | 108 |
| Baby-sitting | 16 | 12 | 132 | 148 |
| Vivre aux côtés d'une personne dépressive | 1 | 1 | 14 | 7 |
| Luana | 1 | 2 | 13 | 15 |
| Accompagnement d'une personne en fin de vie | 2 | 2 | 23 | 22 |
| Etre sénior, ou vivre avec des séniors | | 0 | | 0 |
| Aide aux proches Cours sur la maladie d'Alzheimer | 3 | 2 | 29 | 19 |
| Français/santé | | 2 | | 8 |
| TOTAL | 30 | 27 | 330 | 327 |

Au total, il y aura eu en 2008, 327 personnes qui ont participé à notre offre en formation, contre 330 en 2007.

Nous pouvons observer une diminution de 3 personnes, soit moins de 1 % en comparaison à l'année 2007.

Deux offres de cours n'ont pas eu le succès escompté :

- Etre sénior, ou vivre avec des séniors :

Ce nouveau cours n'a pas rencontré le succès espéré. Il a été annulé faute de participants. Pour 2009, la formule sera revue.

- Français/santé :

Ce cours ne répond pas à la demande des personnes qui veulent se former dans le domaine de la santé. Une réflexion est en cours pour l'adapter à un autre public.

EduQua

La certification a été renouvelée. Le cours de baby-sitting était représenté. Le certificat est valable 3 ans, sous réserve de l'issue positive des audits de surveillance prévus.

Nos chaleureux remerciements vont aux enseignantes et aux collaborateurs pour leur disponibilité, leur implication et la qualité du travail fourni durant toute l'année écoulée, ainsi qu'aux responsables du service, Mme Nadia Ebenegger, active au sein de la Croix-Rouge Valais jusqu'en septembre 2008 et à Mme Rosy Blanc qui a entamé son activité pour notre association à ce moment-là.

3. Service d'aide à la famille

3.1. Garde d'enfants à domicile (GED) et Parents secours

Notre service intervient auprès des enfants malades à domicile. Sur demande des parents, nous envoyons une garde qui répond aux besoins de l'enfant malade et lui administre les soins et médicaments convenus avec les parents. Elle lui prépare ses repas et veille à son bien-être de manière générale.

Dans le cadre de Parents-Secours, la garde veille sur les enfants de la famille quand les parents se trouvent momentanément malades ou en situation de crise. Elle intervient à domicile, effectue les soins d'hygiène, joue avec eux et prépare les repas. Si nécessaire, elle accompagne les enfants à l'école ou à la garderie.

Dans le cadre de l'aide à l'enfance handicapée, nos gardes interviennent à domicile afin de soulager les parents et de leur permettre une activité hors de la maison. Ces demandes sont analysées au cas par cas et demandent un temps de mise en place. Nous intervenons également auprès d'enfants handicapés qui vont à la crèche.

Statistiques

| | 2008 | 2007 |
|--|-----------------|----------------|
| Nombre de gardes actives | 29 | 28 |
| | | |
| Nombre d'heures de garde | 2'862.75 | 2'402.5 |
| Nombre d'heures enfants malades | 1'441.5 | 1'424.25 |
| Nombre d'heures Parents secours | 1'281.5 | 867.25 |
| Nombre d'heures enfants handicap | 139.75 | 111 |
| | | |
| Nombre d'heures payées (yc. h de réunions) | 3'033 | 2'491.25 |
| | | |
| Nombre d'interventions | 198 | 206 |
| Nombre de familles différentes | 132 | 124 |
| | | |
| Nombre de KM parcourus | 12'578.5 | 9'239 |

Le nombre de demandes a légèrement baissé en 2008. Toutefois, le nombre d'heures d'intervention a augmenté. Cela s'explique par l'augmentation des situations « Parents-secours » qui sont des situations difficiles le plus souvent (par exemple : maman hospitalisée, en dépression, enceinte devant rester alitée, ou lors de naissances multiples...).

Le nombre de gardes est constant bien que nous ayons formé un nouveau groupe en 2008.

L'utilité de ce service n'est plus à prouver. Cependant son financement reste une préoccupation pour notre association. Grâce aux dons de 2 fondations en particulier, au soutien de la fondation humanitaire de la CRS, nous avons réussi à équilibrer les comptes de ce service (résultat positif de Fr 1'335.95). De plus en plus de communes nous soutiennent aussi pour un montant total de Fr 13'350.-. Nous avons signé avec l'Etat du Valais et le DECS une convention de collaboration prévoyant le remboursement des heures que nous faisons pour leur personnel.

Un grand merci à Mme Anne-Françoise Venetz, coordinatrice du service, à toutes les gardes qui doivent faire preuve d'une grande disponibilité, au personnel administratif ainsi qu'à toutes les personnes qui assurent la permanence téléphonique, tous les jours de l'année.

3.2. Service de baby-sitting

La Croix-Rouge Valais se charge de l'organisation d'un service de baby-sitting. Les baby-sitters formées par nos soins, qui le désirent, s'inscrivent sur une liste qui est distribuée aux parents qui en font la demande. Ces listes ont été établies par région : Sierre, Sion, Martigny et Monthey.

3.3. Service d'aide aux proches

Durant l'année 2008, le service a poursuivi son objectif de départ, à savoir, proposer aux proches de personnes dépendantes, des moments de répit dans un quotidien souvent surchargé.

Une collaboration renforcée s'est poursuivie avec la fondation Pro Senectute et l'Association Alzheimer Valais, notamment dans le domaine de la transmission d'informations.

Après trois ans de fonctionnement maintenant, les prestations du service sont un peu mieux connues de la population et il semblerait que les proches franchissent parfois, plus rapidement le pas de la demande d'aide.

Depuis l'automne 2007, l'engagement d'un groupe d'auxiliaires de santé a permis de compléter les prestations du service, assurées auparavant uniquement par des bénévoles.

D'autre part, la présence d'auxiliaires de santé permet au service d'intervenir plus rapidement et de tenir compte des souhaits des proches de façon plus appropriée, à savoir :

- possibilité d'accompagnement à domicile pour une période plus longue
- possibilité d'accompagnement selon des horaires irréguliers, y compris le samedi et le dimanche
- possibilité d'accompagnement durant les vacances scolaires
- aide à la toilette
- aide à la préparation d'un repas
- présence lors du coucher, lors du lever.

En effet, c'est souvent en fin de journée, en fin de matinée, au cours de week-ends ou durant les vacances scolaires que les proches ressentent d'autant plus, le besoin de « s'échapper » quelque peu.

La possibilité pour la Croix-Rouge Valais de proposer ces différentes prestations aux familles, a contribué à renforcer la flexibilité du service et par conséquent, le nombre d'heures d'accompagnement a sensiblement augmenté tout au long de l'année.

Statistiques 2008

| | 2008 | 2007 |
|------------------------------------|-------------|-------------|
| Nombre d'heures de garde | 1'609.50 | 389.75 |
| Dont heures de bénévoles | 261.50 | 354.75 |
| Dont heures d'auxiliaires de santé | 1'348 | 35 |
| | | |
| Nombre de bénévoles | 10 | 15 |
| Nombre d'auxiliaires de santé | 8 | 6 |
| | | |
| Nombre de nouvelles demandes | 33 | 25 |

Intervenants

En fonction :

- de la complexité des demandes
- de l'état de santé de la personne (maladie à un stade plus ou moins avancé)
- de la durée et de la fréquence des demandes de visites
- de la possibilité ou non de faire appel dans certaines communes aux auxiliaires de vie des centres médico-sociaux (notamment dans les districts de Sion et de Sierre)

ce sont soit des bénévoles, soit des auxiliaires de santé qui prennent le relais des proches à domicile. Cette « répartition » des tâches étant claire, les proches se décident pour l'une ou l'autre option.

Les bénévoles pour leur part, continuent d'offrir précieusement leur temps de présence et d'écoute, en accompagnant des personnes se trouvant dans une situation moins difficile.

A noter ici, la fidélité remarquable dont font preuve la plupart de nos bénévoles. En effet, nous retrouvons en fin d'année 2008, toutes celles qui ont permis au service de démarrer en automne 2005 et au printemps 2006.

Formation de base et formation continue

Durant l'année écoulée, deux cours de formation de base ont été proposés au public, l'un à Sion au printemps et l'autre en automne à Monthey. Ce cours, centré, sur la maladie d'Alzheimer, est indispensable à tous nos bénévoles et auxiliaires de santé ; il fait partie intégrante de leur formation de base. Une vingtaine de personnes, réparties sur les deux sites, ont suivi cette formation.

Un certain nombre de professionnels, travaillant en EMS ou engagés dans les centres médico-sociaux, profitent également de cette opportunité pour rafraîchir leurs connaissances et... rencontrer des proches.

Les proches, quant à eux suivent ces cours avec une demande récurrente, celle de pouvoir faire partie d'un groupe de parole. Cette possibilité n'étant actuellement pas offerte dans le Valais romand, le cours devient l'endroit où exprimer les difficultés vécues au quotidien.

Collaborations

Une collaboration étroite s'est poursuivie, à l'interne, avec le service de la formation, en charge de l'organisation du cours d'aide aux proches. D'autre part la participation de certaines formatrices du service des cours à l'animation des rencontres de formation continue à l'attention des bénévoles et des auxiliaires de santé a contribué à renforcer ces liens.

Des échanges réguliers ont également eu lieu avec le service Croix-Rouge Jeunesse et sa responsable concernant le suivi de certaines situations d'accompagnement, transmises à de jeunes bénévoles, dans la mesure de leurs possibilités.

La Croix-Rouge Valais poursuit également une collaboration régulière avec Pro Senectute et l'Association Alzheimer en participant aux séances du Comité de l'association Alzheimer. Cette année encore, il y a eu présence conjointe lors de la remise du prix « Coup de cœur Alzheimer ».

L'année 2008, marque pour le service l'entrée en fonction des auxiliaires de santé. Cette prestation a permis de répondre de façon plus appropriée aux demandes des proches vivant souvent une remise en question de toute la dynamique familiale.

En étant plus souple dans ses interventions, le service contribue ainsi, dans une modeste mesure, à alléger quelque peu un quotidien très souvent surchargé.

La coordinatrice du service est Mme Colette Cipolla que nous remercions vivement pour sa disponibilité et son dévouement.

3.4. Croix-Rouge Jeunesse

Buts du projet

- Impliquer des jeunes à faire du bénévolat au sein de la Croix-Rouge
- Créer des « ponts » entre les générations, les différentes cultures
- Favoriser les échanges de compétences (troc)
- Prévenir l'isolement
- Alléger le quotidien de personnes en difficulté

Des Jeunes bénévoles

Depuis le lancement du service jeunesse en janvier 2007, beaucoup de jeunes se sont intéressés aux offres d'activités bénévoles proposées par la Croix-Rouge Jeunesse Valais.

En janvier 2008, 5 jeunes filles sont engagées dans le service jeunesse. Elles ont entre 17 et 25 ans. Elles habitent Noës, Sion, Conthey, Martigny, Haute-Nendaz. Sont en formation à l'école sociale comme infirmière ou assistantes sociales. L'une d'elles est employée de commerce en formation. Une seule est déjà dans la vie active.

Durant l'année 2008, trois d'entre elles ont cessé leurs activités. Principalement par manque de temps. Certaines combinant études, petits jobs, loisirs, etc. D'autres jeunes sont venus rejoindre l'équipe des bénévoles au cours de l'année : Une jeune fille de 20 ans, actuellement en année sabbatique, après l'obtention de sa maturité au collège. Un jeune (le premier garçon du service) de 16 ans, à l'école à Brigue pour apprendre l'allemand. Une jeune fille de 18 ans, étudiante au collège.

Motivations des jeunes

- « Envie d'aider »
- « Offrir un peu de mon temps, de mon énergie et de mes compétences en vivant de nouvelles expériences »
- « Aider son prochain représente à mes yeux un instant de partage et m'apporte beaucoup »
- « Donner apporte autant à celui qui donne qu'à celui qui reçoit »
- « Pour acquérir de l'expérience en plus par rapport à ce qui touche au social (désir de devenir éducatrice sociale) »

- « Surtout pour la satisfaction d'aider des personnes dans le besoin et leur permettre de vivre de beaux moments »
- « Je ne supporte pas la monotonie, j'ai envie de changement et donc pourquoi ne pas faire une bonne action. De toute façon, j'aime beaucoup les enfants et les personnes âgées : je trouve qu'ils ont tout à nous apprendre. »
- « Comme j'ai pris une année sabbatique, j'ai souhaité faire quelque chose qui se détache du monde intellectuel de l'école, des études et pratiquer quelque chose dans le but de me rendre utile et de pouvoir aider des gens qui sont dans le besoin. J'aimerais apporter mon expérience et en apprendre aussi de mon côté en retour. »
- « Je veux m'engager car j'en ai marre d'entendre à la radio, à la télé « il faut faire quelque chose » et de rester là à rien faire. J'ai aussi envie de donner mon temps aux autres, à ceux qui en ont besoin, pour essayer d'améliorer ou de combler leurs manques. »

Activités proposées

- Soutien scolaire à des enfants de langue étrangère.
- Visite à des personnes âgées, à domicile ou en EMS, parfois en collaboration avec le service d'aide aux proches.
- Vente du mimosa.
- Journée des malades pour la distribution des roses dans les hôpitaux ou les homes de personnes âgées.
- Présence au marché de Noël dans le but de récolter des fonds pour un orphelinat au Kenya et un centre d'apprentissage pour jeunes filles au Togo.
- Présence aux marchés de Sion et de Monthey à l'occasion de la Journée mondiale de la Croix-Rouge dont le thème était le bénévolat.

Après 2 ans de fonctionnement du service, malgré les nombreux essais de collaboration avec les institutions actives dans le domaine de la jeunesse, les différentes propositions faites aux jeunes et les présences régulières des jeunes engagés dans le public, nous devons constater qu'il est difficile de développer cette activité.

Nous remercions d'autant plus l'animatrice, Sandra Berthousoz qui doit faire preuve de beaucoup de persévérance tout au long de l'année.

4. Activités de la section Oberwallis

Fahrdienst „Kleeblatt“

Im Oberwallis stehen rund 45 Freiwillige als Fahrerinnen und Fahrer für den Kleeblatt-Dienst zur Verfügung. 9 Frauen und Männer fahren mit ihren Privatautos 19'065 Kilometer zum Arzt, in die Therapie, zur Behandlung nach Lausanne, ins Inselspital nach Bern oder nach Nottwil. Mit dem speziellen Behindertenfahrzeug, bei dem der Fahrgast nicht aus dem Rollstuhl aussteigen muss, fahren die Fahrer 6'552 Kilometer. Den freiwilligen Fahrern und Fahrerinnen wurde auch dieses Jahr eine Weiterbildung zum Thema „Strassenverkehr – Sicherheit – Neuerungen“ angeboten. Das Interesse war entsprechend gross. Die Neurekrutierung von Fahrerinnen und Fahrern ist nicht immer einfach.

Babysittervermittlung

Die Jugendlichen, welche sich als Babysitter ausbilden lassen, haben die Möglichkeit, sich in Familien als Babysitter vermitteln zu lassen. Für eine Gebühr von Fr. 10.- übernimmt das SRK Oberwallis die Vermittlung. Wir haben im Berichtsjahr 33 Jungen und Mädchen im Alter zwischen 14 und 18 Jahren vermittelt.

2x Weihnachten

Rund 2 Tonnen Lebensmittel, Papeterie, Toilettenartikel, Spielzeug und Malbücher wurden im Oberwallis an die Sozialdienste, an emera, an Kindertagesstätten und die Pro Senectute verteilt. Alljährlich sind viele Leute froh, einen Zustupf in materieller Form zu erhalten.

Car Carissimo

Das Altersheim in Steg, das St. Antoniusheim in Saas-Grund, das Martinsheim in Visp, das St. Theodulsheim in Fiesch sowie die Fux Campagne in Visp benutzten den Car Carissimo jeweils einen Tag lang, um mit ihren Heimbewohnern Ausflüge in die nähere und weitere Umgebung zu unternehmen. Wie auch in den Vorjahren, hat sich das SRK Oberwallis an den Kosten pro Heim mit Fr. 150.- beteiligt, so dass die Heime noch Fr. 600.- für den Car, samt Chauffeur und Benzin bezahlen mussten.

5. Activités chiffrées de l'Association Cantonale et de ses sections

| Bilan au 31.12 | 2008 | 2007 |
|---|--------------------------|--------------------------|
| ACTIFS | | |
| Actifs circulants | SFr. 3'552'597.70 | SFr. 3'200'409.00 |
| Actifs immobilisés | SFr. 510'463.05 | SFr. 239'622.00 |
| TOTAL ACTIFS | SFr. 4'063'060.75 | SFr. 3'440'031.00 |
| PASSIFS | | |
| Dettes | SFr. 1'159'343.30 | SFr. 540'658.00 |
| Capital des fonds | SFr. 1'423'368.74 | SFr. 1'330'022.00 |
| Capital de l'organisation | SFr. 1'480'348.71 | SFr. 1'569'351.00 |
| | SFr. 2'903'717.45 | SFr. 2'899'373.00 |
| TOTAL PASSIFS | SFr. 4'063'060.75 | SFr. 3'440'031.00 |
| Engagement conditionnel | | |
| Garantie de loyers et loyers co-signés (annualisés) | CHF 250'500.00 | CHF 93'240.00 |

| Compte d'exploitation de l'exercice | 2008 | 2007 |
|---|--------------------------|--------------------------|
| PRODUITS D'EXPLOITATION | | |
| Produits de dons | SFr. 169'716.52 | SFr. 57'402.75 |
| Produits de marchandises | SFr. - | SFr. 703.00 |
| Produits de prestations | SFr. 441'870.20 | SFr. 487'179.30 |
| Subvention selon art. 101bis LAVS | SFr. 127'511.05 | SFr. 133'247.00 |
| Produits de mandats du canton du Valais | SFr. 2'420'767.35 | SFr. 1'546'247.80 |
| Produits de mandats des communes | SFr. 664'047.85 | SFr. 590'035.20 |
| Produits d'institutions privées | SFr. 102'094.55 | SFr. 224'929.35 |
| TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION | SFr. 3'926'007.52 | SFr. 3'039'744.40 |
| CHARGES D'EXPLOITATION | | |
| Charges pour dons et recherche de fonds | SFr. 13'331.00 | SFr. 24'218.50 |
| Charges de prestations de services et mandats | SFr. 2'611'377.10 | SFr. 1'792'862.15 |
| Charges de personnel *1 | SFr. 1'119'258.55 | SFr. 940'575.60 |
| Charges locatives | SFr. 49'582.15 | SFr. 47'925.90 |
| Assurances diverses | SFr. 4'585.00 | SFr. 4'598.05 |
| Charges d'administration et informatique | SFr. 91'051.95 | SFr. 91'266.20 |
| Charges de publicité | SFr. 14'260.30 | SFr. 4'842.95 |
| Charges et produits financiers | SFr. 2'845.36 | SFr. -42'796.26 |
| Amortissements | SFr. 15'370.00 | SFr. 8'058.55 |
| TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION | SFr. 3'921'661.41 | SFr. 2'871'551.64 |
| RESULTAT D'EXPLOITATION | SFr. 4'346.11 | SFr. 168'192.76 |
| RESULTAT DES FONDS *2 | SFr. -53'590.00 | SFr. - |
| RESULTAT DE L'EXERCICE | SFr. -49'243.89 | SFr. 168'192.76 |

*1 : 98 salariés en 2008 dont 88 de moins de 50% d'activité

*2 : constitution et dissolution de fonds

6. Remerciements

Le Comité et la direction remercient tous ceux, bénévoles et employés des différents services, qui ont œuvré pour le compte de la Croix-Rouge Valais et au sein de leur section respective.

Nous tenons à remercier également l'Etat du Valais et la Commune de Sion pour la confiance accordée, ainsi que la fondation humanitaire de la Croix-Rouge Suisse et l'OSAR pour leur soutien financier.

Etre bénévole...

Etre bénévole c'est...

Ecouter

Respecter

Apaiser

Etre bénévole c'est...

« Avoir des oreilles d'éléphants

Une bouche de souris

Un cœur de girafe »

Etre bénévole c'est...

Ouvrir une parenthèse

Déposer sa montre

Accueillir l'autre

Etre bénévole c'est...

Epauler

Accompagner

Alléger

Etre bénévole c'est...

Une présence discrète

Une main ouverte

Un échange authentique

Etre bénévole c'est...

Ne pas Faire - Etre

Ne pas envahir

Reléver

Etre bénévole c'est...

Recevoir

Prendre soin de soi

Se faire plaisir

S. Berthousoz, le 14 novembre 2007

